

# L'hospitalisation en chambre individuelle coûte cinq fois plus cher

**Le tarif de la chambre individuelle a encore augmenté de 2% en 2013. Dans les chambres communes, les suppléments sont interdits. Cela a déjà coûté 16 millions d'euros aux hôpitaux.**

**NATHALIE BAMPS**

Que doit déboursier le patient pour une hospitalisation aujourd'hui en Belgique? D'après le dernier baromètre hospitalier des Mutualités chrétiennes (chiffres 2013), comptez - en moyenne - 281 euros en chambre commune ou à deux lits. C'est par contre cinq fois plus cher (1.391 euros) en chambre individuelle. Ce montant est en baisse de 6% par rapport à l'année précédente pour les chambres communes, mais en hausse de 2% dans les chambres individuelles.

La facture est très variable d'une pathologie à l'autre. Les admissions dans le service maternité sont celles qui coûtent le plus cher (977 euros, dont 86% représentent des suppléments d'honoraires!). Viennent ensuite la chirurgie (712 euros) et la gé-

riatrie (448 euros). Les hospitalisations les moins coûteuses sont le fait des services de pédiatrie (270 euros) et de médecine interne (264 euros).

Ce sont les suppléments d'honoraires qui ont encore fait gonfler la facture des chambres individuelles en 2013. L'an dernier, le Chirec - pointé comme l'hôpital le plus cher de Belgique - a pourtant réduit ses ambitions, en baissant le plafond maximum des suppléments (de 400%, ils sont passés à 300%).

Seul l'hôpital des enfants Reine Elisabeth revendique encore théoriquement des suppléments en chambre individuelle allant jusqu'à 400%. Mais cet hôpital universitaire ne le fait jamais: en 2013, la moyenne des suppléments ne dépassait pas 80% (contre 180% pour le Chirec...).

Depuis le 1er janvier 2013, les suppléments d'honoraire ont été interdits pour les chambres communes. Tous les hôpitaux se sont conformés à la loi. En 2014, quatre pratiquaient encore les suppléments pour l'hospitalisation de jour (actuellement ils sont toujours au-

torisés). Mais cette liberté est remise en cause par le gouvernement. Dans sa déclaration de politique générale, il a prévu d'étendre les interdictions de suppléments en hôpital de jour. Ces interdictions ont un coût pour les institutions. En 2013, 16 hôpitaux ont vu leurs revenus baisser de 16 millions d'euros suite à cette mesure.

La facture en hôpital de jour, elle, ne cesse de grimper pour le patient. En 2013, elle a encore progressé de

4%. Ici, les suppléments d'honoraires ne sont pas le seul facteur mis en cause. Le coût du matériel entre également en ligne de compte dans cette inflation (alors que dans l'hospitalisation classique, il baisse).

Pour la Mutualité chrétienne, il faudrait que le patient puisse, avant son hospitalisation, avoir une meilleure transparence sur ses frais. En Flandre, 11 hôpitaux disposent d'un «simulateur» de coûts. Les Wallons et Bruxellois, eux, doivent toujours croiser les doigts avant de se rendre à l'hôpital. «Il serait temps que le Sud du pays emboîte le pas», dit la Mutualité.

**Dans sa déclaration de politique générale, le gouvernement a prévu d'étendre les interdictions de suppléments en hôpital de jour.**

## LE TOP 3 DES COÛTS HOSPITALIERS

### Top 3 des hôpitaux les plus chers

Hôpital	Commune	% Suppl. d'honoraires moyens	Facture patient totale moyenne
CHIREC	Bruxelles	180%	3.160€
CHC St. Vincent & Ste. Elisabeth	Rocourt	161%	2.451€
Cliniques Universitaires Hôpital Erasme	Bruxelles	149%	3.681€

### Top 3 des hôpitaux les moins chers

UZ Antwerpen	Edegem	32%	969€
Sint-Rembert-ziekenhuis	Torhout	36%	747€
Vivalia (Cliniques du Sud-Luxembourg)	Arlon	37%	767€

Source : Mutualités chrétiennes